



**Association Générale  
des Familles de Viroflay**

**Braderie d'articles de Puériculture,  
Jouets 1<sup>er</sup> âge,  
Layette et Vêtements jusqu'à 4 ans  
Vélos**

**Dépôt : Samedi 3 février 2024  
Vente : Dimanche 4 février**

**Salle Dunoyer de Segonzac – 14 avenue des combattants -  
Viroflay**

**Vous trouverez ci-dessous le détail de son déroulement.**

**Comme pour les autres braderies, vous pouvez préenregistrer vos articles en demandant par mail votre numéro de vendeur ainsi que les fiches d'enregistrement (Excel), à l'adresse suivante :  
[agfv.braderie@gmail.com](mailto:agfv.braderie@gmail.com)**

**AGFV- La Forge – 89 avenue du Général Leclerc -78220 Viroflay  
Tél : 01 30 24 30 52 – Permanences mercredi et samedi de 10h à 12h  
<http://www.agfv-viroflay.fr>**

## Dépôt des objets à vendre : Samedi 3 février 2024

de 14h à 19h (réservé aux adhérents à jour de leur cotisation)

## Vente : Dimanche 4 février 2024

de 10h à 12h : vente réservée aux adhérents

de 12h à 18h : vente ouverte à tous

## Reprise des invendus : Lundi 5 février 2024

de 17h30 à 19h30 :



### ARTICLES DE PUÉRICULTURE ET VÊTEMENTS DE GROSSESSE : sans limite

Les objets doivent être «d'actualité», en bon état et, si nécessaire, homologués.



### JOUETS 1<sup>er</sup> ÂGE (JUSQU'À 2 ANS) : limité à 10 articles par famille



### LAYETTE ET VÊTEMENTS JUSQU'À 4 ANS : limité à 20 articles par famille



### DU TRICYCLE AU VÉLO D'ADULTE : sans limite

Tous les articles en textile seront étiquetés sur place comme pour la braderie de vêtements. Les autres articles doivent porter une étiquette autocollante avec leur prix.

Merci à nos vendeurs d'apporter un RIB au moment du dépôt, sauf si vous l'avez déjà fait à la braderie de jouets. **Ceci nous permettra de vous régler par virement bancaire.** Bien entendu, nous continuerons à régler les petites sommes en espèces.

Une retenue de 10% sera appliquée sur ces règlements pour couvrir les frais généraux. Nous vous rappelons que l'association n'est pas responsable des pertes et des vols.

**Enfin, n'oubliez pas de venir rechercher vos invendus le lundi 5 février avant 19h30.**

Odile LACHAUD